

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

Nouveaux ajouts

Règles

Règle 11.1 :

Précision 11.1b(2)/1 – Une balle jouée du vert frappe une autre balle en mouvement sur le vert.

Procédures du comité

Règle locale type M-4 – Dégagement limité pour un joueur utilisant un appareil d'aide à la mobilité sur roues dans le cas d'une balle dans une fosse de sable.

Règles

Règle 5 :

Règle 5.2 :

5.2b/3 – Application, en partie par coups, de la pénalité pour avoir pratiqué sur le terrain avant la ronde.

La règle 5.2b précise quand un joueur n'est pas autorisé à pratiquer sur le *terrain* avant une *ronde* en *partie par coups*. L'énoncé de pénalité à la règle 5.2b ne se limite pas à effectuer un *coup* puisque l'expression « pratiquer sur le *terrain* » comprend aussi éprouver la surface du *vert* en roulant une balle ou en frottant la surface du *vert*.

Le joueur qui frotte la surface d'un seul *vert* a enfreint la règle 5.2b seulement une fois indépendamment du nombre de fois qu'il a frotté la surface de ce même *vert*. (Ajout décembre 2022)

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

Règle 8

Règle 8.1 :

8.1a/10 – Un joueur peut replacer la partie amovible d’une obstruction inamovible dans sa position normale

La règle 8.1a(2) interdit de placer une *obstruction amovible* dans une position particulière pour *améliorer les conditions affectant le coup*. Cependant, cette restriction ne s’applique pas à l’acte de remettre la partie amovible d’une *obstruction inamovible* à sa position normale.

Par exemple :

- Le joueur peut, si une tête d’arrosage est surélevée, peser dessus avant de jouer son *coup* puisque cette tête d’arrosage n’est pas à sa position normale.
- Le joueur peut, si le couvercle d’un drain a été enlevé ou déplacé, le remettre à sa position normale.

Dans l’un et l’autre de ces cas, il n’y a pas de pénalité selon la règle 8 même si cela *améliore les conditions affectant le coup*. (Ajout juillet 2023)

Règle 10 :

Règle 10.2 :

10.2b/1 – Utiliser un fer droit tenant à la verticale par lui-même, pour avoir de l’aide quant à l’alignement n’est pas autorisé

[Remarque : L’entrée en vigueur de certaines restrictions sur l’utilisation des fers droits tenant à la verticale par eux-mêmes est reportée au 1^{er} janvier 2025. Pour plus de renseignements, voir la Précision 10.2b (3)/2].

En autant qu’un fer droit tenant à la verticale par lui-même est conforme aux *Règles concernant l’équipement*, il peut être utilisé pour effectuer un *coup* (règle 4.1a (1)).

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

Cependant, le joueur (ou son *cadet*) n'est pas autorisé à poser un tel fer droit à la verticale pour obtenir une aide d'une façon qui serait une infraction à la règle 10.2b.

Par exemple, le joueur ne doit pas déposer son fer droit en position verticale immédiatement derrière ou tout juste à côté de l'endroit où repose la balle sur le *vert* pour montrer la *ligne de jeu* ou pour aider le joueur à *prendre position* pour le *coup* en infraction à la règle 10.2b (3) (Ajout décembre 2022)

10.2b (3)/1 – Placer la tête du bâton derrière la balle pour aider le joueur à prendre position est autorisé

[Remarque : L'entrée en vigueur de certaines restrictions sur l'utilisation des fers droits tenant à la verticale par eux-mêmes est reportée au 1^{er} janvier 2025. Pour plus de renseignements, voir la Précision 10.2b (3)/2].

La règle 10.2b (3) ne permet pas à un joueur de déposer un objet sur le sol (comme une tige d'alignement ou un bâton) pour l'aider à *prendre position*.

Cependant, cette interdiction n'empêche pas un joueur de placer la tête du bâton derrière la balle, comme lorsqu'un joueur se tient derrière la balle et place la tête de son bâton perpendiculairement à la *ligne de jeu*, avant de se déplacer ensuite de derrière de la balle pour aller *prendre position*. (Ajout décembre 2022)

10.2b (3)/2 – Délai dans la mise en œuvre de certaines restrictions sur l'utilisation des fers droits tenant à la verticale par eux-mêmes

Un délai de deux ans quant à la mise en œuvre de certaines restrictions sur l'utilisation des fers droits tenant à la verticale par eux-mêmes est applicable comme suit :

- Jusqu'au 1^{er} janvier 2025, un joueur peut utiliser un fer droit tenant à la verticale par lui-même en le plaçant immédiatement derrière ou tout juste à côté de l'endroit où repose la balle pour aider à l'alignement, pour *prendre position* ou pour placer ses pieds.
- À compter du 1^{er} janvier 2025, la règle 10.2b (3) s'appliquera aux fers droits tenant à la verticale par eux-mêmes et les gestes décrits au paragraphe qui précède ne seront

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

plus permis. Cependant, un joueur pourra encore utiliser un fer droit tenant à la verticale par lui-même qui serait conforme aux règles pour effectuer un *coup* ou pour effectuer toute autre action permise par les règles. (Ajout décembre 2022)

Règle 11 :

Règle 11.1 :

11.1b(2)/1 – Une balle jouée du vert frappe une autre balle en mouvement sur le vert.

Une balle est une *obstruction amovible*, y inclus lorsqu'elle est en mouvement sur le vert.

S'il est établi ou pratiquement certain qu'une balle en mouvement jouée du vert a frappé accidentellement une autre balle en mouvement sur le vert, le joueur doit rejouer le *coup* en jouant la balle originale ou une autre balle du point où ce *coup* a été effectué (voir la règle 14.6). (Ajout janvier 2024)

Règle 14 :

Règle 14.3 :

14.3b (4)/1 – La pénalité générale s'applique en vertu de la règle 14.7

Relativement à la dernière puce à la règle 14.3b (4), lorsque le joueur encourt la *pénalité générale* pour avoir effectué un *coup* sans corriger son erreur, la *pénalité générale* s'applique en vertu de la règle 14.7a pour avoir joué du *mauvais endroit*.

Ainsi, le joueur qui prend un dégagement par recul sur la ligne laisse tomber sa balle à près d'une *longueur de bâton* de la ligne. La balle est à un *mauvais endroit* quel que soit l'endroit où elle s'arrête, et ce même si elle s'arrête sur la ligne. La balle doit être *laissée tomber* de nouveau pour éviter une pénalité selon la règle 14.7a.

En *partie par coups*, si le joueur effectue un *coup* du *mauvais endroit*, il doit corriger son erreur si jouer du *mauvais endroit* était une *infraction grave*. (Ajout avril 2023)

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

Procédures du comité

Règle locale type E-13 :

E-13 – Un joueur peut enlever près de sa balle un animal qui n'est pas défini comme étant un détrit

Objet : Lorsqu'un *animal* touche à la balle d'un joueur ou est près de cette balle, le joueur peut encourager l'*animal* à se déplacer et si l'*animal* cause le déplacement de la balle lorsqu'il est ainsi encouragé par le joueur, la règle 9.6 s'applique.

Si l'*animal* ne se déplace pas, le joueur peut soit enlever l'*animal*, risquant ainsi d'être pénalisé s'il cause le *déplacement* de la balle (règle 9.4b), prendre un dégagement avec pénalité (règles 17.1 ou 19.1) ou jouer la balle où elle repose alors que l'*animal* y touche encore ou est près de la balle.

Cette règle locale permet au joueur d'enlever, sans pénalité selon la règle 9.4, un *animal* qui n'est pas défini comme étant un détrit.

Règle locale type E-13

« Un joueur peut, sans pénalité et de quelque façon que ce soit, enlever un *animal*, autre que ceux définis comme étant un *détrit*, qui touche à sa balle ou est près de sa balle.

Si la balle du joueur se *déplace* alors qu'il est à enlever l'*animal* :

- Il n'y a pas de pénalité, et
- La balle doit être *replacée* à son emplacement original (lequel, s'il n'est pas connu doit être estimé) (voir la règle 14.2)

Pénalité pour jouer une balle du mauvais endroit en infraction à cette règle locale : Pénalité générale selon la règle 14.7. » (Ajout juillet 2023)

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

Règle locale type M-4 :

M-4 – Dégagement limité pour un joueur utilisant un appareil d'aide à la mobilité sur roues dans le cas d'une balle dans une fosse de sable.

Objet : La conception ou la forme des fosses de sable créent souvent certaines situations où il est soit impossible, ou exigerait d'un joueur utilisant un appareil d'aide à la mobilité sur roues un effort déraisonnable, de se positionner pour effectuer un coup sur la ligne de jeu voulue à cause de la grosseur et de la maniabilité limitée des appareils d'aide à la mobilité sur roues.

Des exemples de telles situations incluent lorsque la façade, le rebord ou la pente autour de la fosse de sable empêchent le joueur de prendre position, ou lorsque la sévérité de la pente de sable dans la fosse de sable exige du joueur un effort déraisonnable pour prendre position, même si jouer la balle où elle repose serait généralement possible si le joueur n'avait pas à utiliser un appareil d'aide à la mobilité sur roues.

Dans un tel cas, cette règle locale donne au joueur l'option de prendre un dégagement sans pénalité dans la même fosse de sable.

Cette règle locale exige que le joueur fasse une évaluation honnête à savoir quand il aurait à faire un effort déraisonnable pour prendre position et jouer la balle où elle repose, puisque qu'il y a des occasions où le joueur pourra prendre position avec un effort raisonnable tout en sachant qu'un dégagement sans pénalité ailleurs dans la fosse de sable serait plus souhaitable.

Règle locale type M-4

« Lorsque la balle du joueur s'arrête dans une *fosse de sable*, un joueur utilisant un appareil d'aide à la mobilité sur roues peut prendre un dégagement sans pénalité dans la même *fosse de sable* lorsque *prendre*

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

position pour jouer la balle où elle repose et sur la *ligne de jeu* voulue est soit :

- Impossible (comme lorsque la façade, le rebord ou la pente autour de la *fosse de sable* nuit au positionnement de l'appareil d'aide à la mobilité sur roues du joueur), ou que cela
- Exige un effort déraisonnable (comme lorsque le joueur est incapable d'amener son appareil d'aide à la mobilité sur roues en haut d'une pente de sable).

Ce joueur peut prendre un dégagement sans pénalité en *laissant tomber* la balle originale ou une autre balle dans, et la jouant de cette *zone de dégagement* :

- Point de référence : Le point le plus proche où la balle du joueur peut être positionnée dans la *fosse de sable* et qui permettrait que son appareil d'aide à la mobilité sur roues soit positionné sans effort déraisonnable, ce point pouvant être plus près du *trou*.
- Étendue de la zone de dégagement à partir du point de référence : Une *longueur de bâton* dans toute direction, **mais** avec la restriction suivante :
- Restriction quant à l'emplacement de la zone de dégagement :
 - Doit être dans la même *fosse de sable*.

Exception – Pas de dégagement même si la prise de position n'est pas possible. Un dégagement sans pénalité n'est pas disponible en vertu de cette règle locale lorsque :

- Jouer la balle où elle repose est clairement déraisonnable à cause de quelque chose autre que le fait que le joueur est incapable de *prendre position* ou que *prendre position* exige un effort déraisonnable (comme lorsque la balle est enfouie dans la pente abrupte d'une *fosse de sable*).

Précisions additionnelles concernant les Règles du golf 2023

Mise à jour du 4 janvier 2024

Les précisions seront normalement mises à jour chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre. La prochaine mise à jour est prévue en avril 2024.

- Le joueur crée une situation où un dégagement sans pénalité serait disponible, mais qu'il le fait seulement parce qu'il :
 - Choisit une direction de jeu clairement déraisonnable (comme jouer une balle directement vers le *hors limites* ou vers une *zone de pénalité* lorsque *prendre position* exigerait un effort déraisonnable), ou lorsqu'il
 - Choisit un bâton ou un type d'élan clairement déraisonnable.

Pénalité pour jouer une balle du mauvais endroit en infraction à la règle locale : Pénalité générale selon la règle 14.7. » (Ajout janvier 2024)

Pour consulter un document détaillant l'application de la règle locale type M-4, incluant des exemples de situations où l'exception s'appliquerait, cliquez [ici](#). (en anglais seulement). (Ajout janvier 2024)